

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
575 Rue St-Amable
Bureau 2.10
Québec, Québec
G1R 6A6
Attn: Mme N. Lyne Boutin

Chère Lyne

J'écris de la part de l'association des propriétaires des lacs Faucon et Lady.

Notre association représente 100 contribuables dans les comtés unis de Mulgrave & Derry, localisés dans l'Outaouais.

Nous avons suivi avec intérêt les propositions faites par Hydro Québec pour la nouvelle ligne de transmission (Grand Brûlé-Vignan) depuis les 20 derniers mois. Plusieurs membres de notre association ont assisté à des réunions de consultation dans le cadre de ce projet.

Nous avons toujours été d'avis que l'itinéraire passant au nord du lac de la Dame (Lady) était celui qui avait le moins d'impact environnemental et avons indiqué notre choix à Hydro Québec il y a bientôt un an, par voie de résolution de notre association. Ces commentaires et la résolution font partie du document qui était disponible pour consultation lors de la rencontre d'information que vous avez tenue à l'hôtel des gouverneurs de Gatineau il y a quelques temps.

Nous sommes navrés d'apprendre que tout est remis sur la table et que nous devons, à nouveau, faire valoir nos intérêts. Nous prônons toujours l'itinéraire passant au nord du lac de la Dame (Lady) et non le tracé passant entre les lacs du Faucon et Goéland.

Veuillez noter que notre association, une fois de plus, considère que le tracé passant entre les lacs Faucon et de la Dame est inacceptable car il perturberait grandement notre environnement que nous aimons et respectons. Nous endossons, une fois de plus, le tracé passant au nord du lac de la Dame. Toute autre variante serait inacceptable.

Espérant que nos commentaires seront considérés,

Sincèrement


Horst Dannehl

Le président
L'association des propriétaires des lacs Faucon et Lady
Hawk & Lady Lakes Property Owners Association
a/s Horst Dannehl